

ECOLE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le « bien-être » se définit couramment par « un état agréable résultant de la satisfaction du corps et du calme de l'esprit ».

L'OMS fait un rapprochement entre la santé et le bien-être, en disant que « la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social ». Dès lors, on comprend que le bien-être est l'état naturel de l'être vivant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Acquérir l'ensemble des méthodes ou techniques manuelles, entre autres, de **massage, de stretching, de mobilisation passive articulaire et de connaissances en éthologie, hygiène et nutrition**, dans une optique de prévention, d'entretien quotidien, de préparation à l'effort, de récupération et de réadaptation passive et active des animaux de sport, de course, de loisir, de travail, de ferme ou de compagnie.

La formation a une orientation pratique marquée, en lien avec le côté manuel prépondérant de cette médecine et **prépare au métier de praticien en bien-être animal.**

PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte à toute personne, y compris en situation de handicap, ayant effectuée le **stage préalable à l'entrée en formation**. Ce stage de 32h a pour objectif de présenter au candidat un aperçu global de ce métier par [Equicare](#), tout en l'aidant à prendre la décision de s'engager ou non dans cette formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est d'une durée de 3 ans. Chaque année correspond à 1380 heures de formation qui se décomposent comme suit :

- 320 heures de formation pratique
- 500 heures d'entraînement pratique
- 400 heures d'études et de recherche en vue du mémoire
- 160 heures de stages professionnels

Afin d'apporter à chaque élève le temps nécessaire à un apprentissage de qualité et de disposer d'un nombre d'animaux suffisant, **Equicare limite volontairement le nombre d'élèves à environ 14 par promotion.**

Les élèves, sous certaines conditions, ont la possibilité de venir avec leurs animaux.

La formation peut être intégrée en cours de cursus, sous certaines conditions. Les modules non effectués devront être rattrapés avant la fin de l'année. Un aménagement de la formation pourra être accepté, sur demande de l'élève, après étude de son dossier.

En cas de force majeure, **Equicare** se réserve le droit de suspendre la formation, de modifier le programme, le nombre de modules, les intervenants et le lieu de la formation.

L'élève est assuré sur son lieu de formation, lors de son suivi d'entraînement et pendant ses stages.

EXAMEN ET CERTIFICAT DE PRATIQUE

La formation est sanctionnée par un certificat de pratique qui sera remis aux personnes ayant satisfait à toutes les épreuves, à la fin du cycle de 3 ans. Chaque année donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

PASSERELLE VERS LA FORMATION OSTÉOPATHE ANIMALIER EQUICARE

Les élèves bacheliers ayant réussi leur examen terminal de « praticien en bien-être animal » et qui le désirent, pourront **intégrer la formation d'ostéopathie animale Equicare**. A l'issue des 2 formations, ils pourront prétendre à déposer leur dossier auprès du C.N.O.V. afin de se présenter aux épreuves d'admissibilité et d'admission du diplôme d'ostéopathe animalier (OA).

INTERVENANTS

Hervé Baldassari : Responsable de la société **EQUICARE**, directeur de la formation, ostéopathe DO et OA, MKDE, préparateur physique

William Hamouchi : ostéopathe DO et OA, MKDE, enseignant

Alizée Guimard : Physiothérapeute humain (Bachelor of science en physiothérapie, certificate of advanced studies en angiologie et drainage lymphatique), physiothérapeute pour animaux (diplôme fédéral de la fédération suisse de physiothérapie animale), Diplôme européen de thérapie lymphatique pour animaux

Julien Fabre : Maréchal-ferrant, enseignant

Matthieu Bénéjean : Dentiste équin, enseignant

Thierry Lhermitte : Enseignant des savoirs éthologiques

TARIFS

1 000 € le stage de 32 heures préalable à l'entrée en 1^{ère} année

8 000 € par année de formation

200 € de frais administratifs par année de formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Sur 2018-2019 : Taux satisfaction : 100% - 2020-2022 : formation non terminée

Sur 2020/2022 - 16 stagiaires formés - Taux de réussite : 100% - Taux de réalisation : 89%

LIEU DE FORMATION

Siège social EQUICARE : DEAUVILLE - Le lieu et l'adresse des regroupements seront communiqués dans la convocation envoyée 15 jours avant la session de formation

RENSEIGNEMENTS

Hervé Baldassari : T. +33 6 45 70 30 38 - M. info@equicare.fr - Web. www.equicare.fr

EQUICARE EST UN ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ DATADOCK ET CERTIFIÉ QUALIOPI

EQUICARE, SIRET 512 707 233 00023 RCS Lisieux 26 chemin de l'église 14130 Tourville-en-Auge
Organisme de formation : « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28140308814 auprès de la préfecture de Normandie »